

PRAE : Un accélérateur pour l'économie du bassin de Thau



Pierre Bouldoire, Maire de Frontignan la Peyrade et Georges Frêche, Président de la Région Languedoc-Roussillon lors de la conférence de presse expliquant les enjeux du Parc régional d'activités économiques (PRAE), le 12 décembre à l'Hôtel de Région.

Au bord de l'étang, idéalement situé au cœur de l'agglomération du bassin de Thau, à proximité du port de Sète et de la sortie d'autoroute, un terrain en friche avec vue imprenable sur le Mont-St-Clair, faisait jusqu'ici office de décharge sauvage. Le 16 décembre 2004, le conseil municipal, unanime, modifiait son Plan local d'urbanisme et déclassait cette zone naturelle du Ponton en zone pour activité économique non polluante, en conformité avec le schéma de mise en valeur de la mer.

Depuis, Frontignan la Peyrade travaille à un grand projet de développement économique et le 28 septem-

bre, la Région Languedoc-Roussillon, partenaire idéal, a confirmé son intention d'y implanter un Parc régional d'activités économiques (PRAE), sur 23 hectares dont 16 vendus par la Ville. Il sera destiné aux entreprises du tertiaire et de l'industrie non nuisantes de toutes catégories : production, bureaux, entrepôts, restauration, hôtellerie, etc. Tout en aménageant les abords pour les balades, participant ainsi à la protection et à la valorisation de l'étang de Thau, la Région va utiliser cet environnement exceptionnel pour une belle qualité de vie au travail en le dotant également d'un haut niveau d'équipement. Pour cela, elle va consacrer 15 millions d'euros.

« Avec ce Parc, nous pouvons fixer la richesse du port Sète-Frontignan, plutôt que la voir transiter. »

Alain Cottet
Directeur de l'Economie
à la Région Languedoc-
Roussillon.

Ce parc d'activité sera l'un des douze premiers réalisés par la Région qui souhaite ainsi créer un réseau visuellement et techniquement harmonieux et organisé. Il pourra accueillir dans les meilleures conditions des entreprises de production ou de distribution ayant des ambitions européennes. La livraison d'une première tranche est d'ores et déjà prévue pour 2009. Un syndicat mixte doit être créé entre la Région et la CABT pour gérer ce futur parc, « dont le vice-président délégué, qui devrait être ici le maire de Frontignan, sera le patron. Il pourra ainsi choisir les entreprises qui viennent s'installer » précise Georges Frêche, président de la Région Languedoc-Roussillon. Parallèlement, « avec 3 millions d'euros inscrits au budget 2007, nous allons réhabiliter la Simyra, une pépinière d'entreprises implantée à 5 km de là » confirme Georges Frêche. Cette pépinière pourra accueillir, dès le 1^{er} semestre 2008, une dizaine d'entreprises.